



Vigne

N°02

13/04/2023



Animatrice filière

Marion POMPIER

**Chambre d'agriculture
de la Corrèze**

marion.pompier@correze.chambagri.fr

Suppléance :

Karine BARRIERE

**Chambre d'agriculture
de la Corrèze**

k.barriere@correze.chambagri.fr

Rédactrice(s) :

Marion POMPIER ou

Karine BARRIERE

**Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine,**

avec l'appui de Virginie VIGUES

**Chambre d'agriculture
du Tarn**

Directeur de publication

Dominique GRACIET

Président de la Chambre

Régionale Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service Régional

de l'Alimentation

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs

87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

Reproduction intégrale

de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle

autorisée avec la mention

« extrait du bulletin de santé

du végétal Nouvelle-Aquitaine

Vigne /

Édition Limousin N°02

du 13/04/2023 »



Édition **Limousin**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- Les cépages et parcelles précoces sont au stade 1 feuille étalée. Les plus tardives (cabernet sauvignon) sont au stade bourgeon dans le coton.

Excoriose

- La période de réceptivité n'est pas encore atteinte.
A surveiller en fonction de vos historiques et de la climatologie à venir.

Erinose, Cochenilles

- A surveiller en fonction de vos historiques.

Vers de la grappe

- Mettre les pièges en place.

Météo

• Climatologie hivernale (Source Météo France)

La douceur remarquable qui s'est installée sur la France fin 2022 a perduré jusqu'à mi-janvier. Elle a été suivie d'un temps hivernal durant la seconde quinzaine de janvier avec des chutes de neige jusqu'en plaine. Puis, des conditions anticycloniques se sont installées sur la France fin janvier et ont perduré jusqu'à fin février. Le mois de février resté sec. Le cumul de pluie a, heureusement, été un peu plus significatif en mars. Des températures négatives ont été enregistrées le 4 et le 5 avril au matin. Pas de dégâts observés sur les parcelles de références et aucun signalement à ce jour.

• Pour les prochains jours

	Jeu 13	Ven 14	Sam 15	Dim 16
Températures	5-12	5-15	9-17	6-20
Tendances				

Une perturbation arrive ce mercredi 12 avril. Le temps ne se remettra au beau qu'à partir de dimanche.

Stades phénologiques

	Zone Haute-Vienne	Zone Corrèze
Pinot noir	Pointe verte	/
Gamay		/
Chardonnay	/	pointe verte à 1 ^{ères} feuilles étalées
Chenin	/	pointe verte à 1 ^{ères} feuilles étalées
Sauv. blanc	/	pointe verte à 1 ^{ères} feuilles étalées
Merlot	/	Bourgeon dans le coton
Cabernet franc	/	Bourgeon dans le coton
Cabernet sauv.	/	Bourgeon dans le coton



Stade 3 : Bourgeon dans le coton

stade 5 : Pointe verte

Stade 8-9 : 2 feuilles étalées

Photos IFV

Excoriose (*Phomopsis viticola*)

• Éléments de biologie

La période de sensibilité de la vigne s'étend du stade 6 « éclatement des bourgeons » au stade 9 « 2-3 feuilles étalées ».

Le niveau de risque est à évaluer à l'échelle de la parcelle en fonction de l'observation de symptômes et du stade de sensibilité de la végétation. Seule une présence régulière de symptômes sur bois justifie une gestion spécifique.

Par ailleurs, les conditions climatiques survenant lors de la phase de sensibilité du végétal (stade 6 au stade 9) sont déterminantes : le risque de contamination par le champignon est nul en l'absence de pluie.

Évaluation du risque Excoriose :

Surveillez l'apparition du stade 6 « éclatement des bourgeons » et l'évolution de la climatologie.

La phase de sensibilité a débuté hormis sur les parcelles tardives. Des pluies sont prévues cette semaine. Une gestion peut être envisagée sur les parcelles précoces avec des symptômes.

Mesures prophylactiques : les bois porteurs de lésions doivent être éliminés autant que possible lors de la taille d'hiver.

Mildiou (*Plasmopara viticola*)

• Maturité des œufs (suivi laboratoire IFV)

La maturité des « œufs d'hiver » fait l'objet d'un suivi spécifique en laboratoire. Elle s'observe à partir d'échantillons de feuilles collectés sur différents sites et conservés en conditions naturelles durant tout l'hiver. Dès la mi-avril, chaque semaine, une fraction de ces lots est expédiée au laboratoire pour être placée en conditions extérieures. La maturité des œufs est considérée comme acquise dès que la germination des spores contenues dans les échantillons s'effectue en moins de 24 h.

Aucune germination n'a été observée à ce jour.

Évaluation du risque : le risque est actuellement nul. Rappelons que les premières contaminations épidémiques ne peuvent se produire qu'aux conditions suivantes :

+ la végétation est réceptive (stade sensible dès l'éclatement du bourgeon)	OUI hormis sur les parcelles tardives
+ les œufs de mildiou ont atteint un stade de maturité suffisant	NON
+ les conditions climatiques permettent de générer des projections de spores, généralement sur la végétation au bas des souches (T° moyenne > 11°C et pluviométrie suffisante)	NON

Black rot (*Guignardia bidwellii*)

• Éléments de biologie

Les premières contaminations peuvent s'opérer dès le stade 2-3 feuilles étalées (stade 9) **à partir de baies « momifiées » restées sur les souches.**

Lorsque le champignon rencontre des conditions favorables au printemps (**présence d'inoculum, pluies et températures supérieures à 9°C**), les contaminations peuvent être précoces.

Dans les situations ayant subi de **fortes attaques** les années antérieures, et en présence, notamment, **de baies momifiées**, il pourrait être nécessaire **d'anticiper la période de risque** (plus précoce que la période de risque « classique » du mildiou. **Dans ces situations, il existe un risque de contaminations en période pluvieuse dès l'étalement des feuilles.**

Biologie et description des symptômes :

Le champignon responsable du black-rot se conserve sur les baies momifiées (grappillons non récoltés, accrochés au palissage ou tombés au sol), les vrilles, les feuilles infectées tombées au sol ou encore sur les chancre présents sur les sarments.

Les formes de conservation sont d'autant plus présentes dans les parcelles que les symptômes ont été importants l'année N-1. Le black rot est qualifié de maladie à foyers.

Au printemps, l'augmentation des températures et de l'hygrométrie permet la reprise d'activité du champignon et la production de spores qui pourront être disséminées lors de fortes pluies.

• Situation au vignoble

La pression a été faible en 2022.

Évaluation du risque : le stade de sensibilité va être atteint dans de nombreuses situations et des pluies sont prévues, soyez vigilants sur les parcelles fortement impactées les années précédentes.

Mesures prophylactiques : elles servent à diminuer les sources d'inoculum primaire :

les rameaux porteurs de chancres et les grappes avec des baies momifiées restées sur les souches doivent être éliminés à la taille et sortis de la parcelle. Sur les vignes conduites en taille rase ou non taille, les grappes momifiées représentent un facteur de risque important.

• Éléments de biologie

Compte-tenu de la présence des formes de conservation du champignon directement sur le bois, les contaminations primaires de l'année suivante peuvent se produire très tôt, dès le stade « premières feuilles étalées ». L'identification des premiers foyers est souvent trop tardive (lorsqu'elles sont visibles, les taches sont déjà au stade sporulant ce qui signifie que la contamination s'est opérée 3 à 4 semaines plus tôt). Le niveau de risque est déterminé par la sensibilité du cépage et par l'historique de contamination de la parcelle.

Pour les situations à haut risque (cépages sensibles, fortes attaques les années précédentes) : la période de risque démarre au stade 2-3 feuilles étalées.

Pour les parcelles peu sensibles : la période de sensibilité démarre au stade boutons floraux séparés (stade 17, boutons floraux séparés)

Évaluation du risque : le risque est actuellement nul.

Surveillez l'apparition du stade 6 « éclatement des bourgeons » et l'évolution de la climatologie.



Techniques alternatives : l'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace.

Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Erinose (*Colomerus vitis*)

• Éléments de biologie

Sur les parcelles à risque (régulièrement attaquées), les dégâts peuvent apparaître très précocement, dès le stade pointe verte. Ainsi, des galles peuvent être visibles sur les premières feuilles à la base des rameaux. Lors d'attaques importantes au printemps, l'erinose peut gêner le développement des jeunes pousses et provoquer un avortement des fleurs.

• Situation dans les parcelles

Pas de symptôme à ce jour.

Évaluation du risque : la surveillance doit être accrue sur les parcelles ayant subi de fortes attaques d'erinose lors des campagnes précédentes. Les stratégies de gestion du risque dans les parcelles les plus sensibles reposent sur une régulation précoce des populations (1ères feuilles étalées), avant leur phase de multiplication.



Techniques alternatives : l'utilisation de moyens de biocontrôle est possible et efficace. Consultez la [liste des produits de bio-contrôle](#).



Biologie et description des symptômes :

L'erinose est caractérisée par l'apparition, à la face supérieure des jeunes feuilles, de galles boursoufflées. À la face inférieure de la feuille, se forme également un feutrage dense blanc ou rosé. Lorsque les galles vieillissent, ce feutrage vire au brun rouge. Le parasite responsable de ces symptômes est un acarien invisible à l'œil nu.

Les femelles hivernent dans les écailles des bourgeons et colonisent très tôt les jeunes feuilles pour se nourrir et pondre. Très rapidement après le débourrement démarre une phase de reproduction de l'acarien au cours de laquelle seront produites les populations d'adultes des premières générations estivales qui vont migrer vers le bourgeon terminal et les nouvelles feuilles des rameaux. Cette migration démarre fin mai et s'intensifie après la floraison.

Escargots

• Éléments de biologie

Les attaques en début de végétation peuvent engendrer un rabougrissement ou un ralentissement de la croissance végétative, voire une destruction complète du feuillage ou des rameaux dans les cas de très fortes attaques. Un printemps pluvieux est favorable à l'activité de mollusques (limaces et escargots), avec des populations pouvant être localement abondantes, occasionnant alors des dégâts réguliers et ponctuellement sévères. L'incidence des escargots reste toutefois à relativiser et entièrement liée à la pluviométrie de la saison.

Évaluation du risque : A surveiller au regard des pluies prévues



Techniques alternatives : l'utilisation de moyens de biocontrôle est possible et efficace. Consultez la [liste des produits de bio-contrôle](#).

Cochenilles lécanines (*Parthenolecanium corni*)

• Éléments de biologie

Plusieurs espèces de cochenilles peuvent se rencontrer sur la vigne. Dans nos vignobles, les plus représentées sont les cochenilles lécanines et les cochenilles floconneuses.

Les cochenilles ne présentent pas ou peu de risque pour le développement de la vigne. Mais elles sont reconnues



comme vecteur de viroses et comme l'enroulement.

Le maintien voire l'accroissement des populations incite à une plus grande vigilance. La

présence de miellat et de fumagine sur la végétation ou d'une fourmilière au pied des souches peut indiquer la présence d'une colonies de lécanines.

Biologie et description des symptômes :

Les cochenilles sont des insectes piqueurs suceurs (ordre des Hémiptères). Elles sont univoltines (1 cycle annuel). Elles hivernent au stade larvaire. La ponte commence en avril et peut se poursuivre jusqu'en août. Elle dure en moyenne 3 mois. La présence de larves sur le feuillage s'étale de mai à septembre/octobre selon les espèces. Ensuite les stades hivernants rejoignent les rameaux et les troncs pour y passer l'hiver. La forme larvaire est le principal stade mobile, facteur de dispersion.

Les cochenilles se nourrissent de la sève en piquant les tissus végétaux. Ces prélèvements répétés peuvent affaiblir le cep, en cas de population importante. Par ailleurs, les cochenilles sont vectrices du virus de l'enroulement.

Présence de cochenilles – Photo Vinovalie

• Situation dans les parcelles

La présence des cochenilles est avérée sur plusieurs parcelles du vignoble.

Évaluation du risque : les parcelles fortement attaquées sont à surveiller pour apprécier les niveaux de présence du ravageur en début de saison. Une gestion précoce (avant débourrement) peut permettre de limiter les populations.



Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Prochain BSV, le 18 avril

Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- **Les observations débourement**
- **Positionner les pièges sexuels si vous en avez**

Dans l'objectif de limitation des usages de produits phytopharmaceutiques, la diffusion des bonnes pratiques agricoles est un élément essentiel pour concilier performances économiques et performances environnementales des exploitations. C'est également important pour une cohabitation harmonieuse entre les populations agricoles et non agricoles.

Vous trouverez ci-dessous les liens donnant accès aux principaux textes réglementaires :

- [l'Arrêté du 27 décembre 2019 relatif aux mesures de protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques](#) et modifiant l'arrêté du 4 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de leurs adjuvants visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime
- le [Décret n° 2019-1500 du 27 décembre 2019 relatif aux mesures de protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques à proximité des zones d'habitation](#)
- Télécharger [la nouvelle liste des matériels officiellement reconnus pour réduire la dérive de pulvérisation qui a été publiée le 06/11/2020](#).
- Retrouver la liste actualisée des **CEPP VITI** sur Ecophyto PIC, avec les [25 certificats disponibles](#) pour cette filière.
- [« Liste des produits phytopharmaceutiques de bio-contrôle »](#) mise à jour à peu près tous les mois.
- Une [fiche synthétique des méthodes prophylactiques et alternatives](#). Ces informations sont également présentes dans le guide observateur vigne.

Vous trouverez également les documents sur les bonnes pratiques liées à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et les documents sur les moyens permettant d'optimiser et/ou de diminuer les recours aux produits phytopharmaceutiques, tout en limitant les effets non intentionnels.

- Sur le site [Ecophytopic viticulture](#)
- Sur le site de la CRA ou de la DRAAF divers [documents techniques Ecophyto Vigne](#)

Autres supports à consulter :

- [Livret Retour d'expérience sur la lutte contre le mildiou en Gironde au sein du groupe Déphy Ferme d'Agrobio Gironde - 2020](#)
- [webinaire](#) sur "viticulture sans herbicides : quels impacts économiques sur les exploitations" : <https://video.chambres-agriculture.fr/widget/inosys>

Note nationale Vigne

Cette note a pour objectif de décrire :

- 1) les éléments de stratégie préventive en matière d'apparition de résistances,
- 2) la situation générale en 2022 en matière de résistance du mildiou, de l'oïdium et de la pourriture grise de la vigne vis-à-vis des principales familles de substances actives visées par le plan de surveillance,
- 3) d'établir des recommandations générales vis à vis de ces résistances **dans un objectif de réduction des traitements.**

Note technique commune Vigne 2023

Les structures et collectifs partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes : Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle Aquitaine, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Fédération des Vins de la Corrèze (M MAGÉ), le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Roche) et les producteurs du GIEE « Miel des Muses », les producteurs du groupe 30000 VIGNE Limousin.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".